

Confédération Générale du Travail

In**FO**uest

la force syndicale



SOMMAIRE : N°48 Déposé le 25 mai 2010

Numéro Spécial

NOS REVENDICATIONS

Retraites : 40 ans, c'est déjà trop

✓ *Aucun allongement de la durée de cotisation*

✓ *Maintien du Code des pensions avec calcul de la retraite sur la base des 6 derniers mois*

✓ *Maintien du droit à la retraite à 60 ans à taux plein*

✓ *Retour au calcul sur la base des 10 meilleures années pour les salariés du privé*

et aussi

✓ *Retour aux avantages familiaux de 2003 et leur extension aux pères*

✓ *Retour aux 37,5 annuités pour tous et suppression des décotes qui amputent les retraites*

✓ *Prise en compte des années d'études*

Bon de Soutien

Je soutiens la manifestation à

Paris en p.4

Pour la défense

des retraites et pensions.

Solidarité public - privé.

le 15 juin 2010 avec

A l'issue de toutes les **Réunions organisées dans les UL et à l'UD**, de tous les secrétaires de syndicats et délégués syndicaux ou d'un de leur représentant, les camarades des syndicats des Côtes d'Armor **décident d'appeler à la Grève interprofessionnelle et à la manifestation Nationale le 15 juin à Paris.**

Les revendications de Force Ouvrière sont CLAIRES (voir ci contre). De nombreux travailleurs, syndiqués ou non, nous soutiennent et interviennent auprès de leurs syndicats respectifs pour construire l'unité des revendications pour la défense de notre protection sociale par répartition.

Unité d'action... ou aphasie et schizophrénie ...

La question résume la situation dans laquelle nous nous trouvons eu égard à l'action nécessaire pour faire échec au projet de contre réforme des retraites que veut imposer le gouvernement au nom des contraintes imposées par le FMI et l'Union Européenne.

Soyons clairs : **FO est pour l'unité d'action...** Cependant, l'unité d'action suppose un accord net sur deux choses : les revendications (qui doivent être précises et ne pas se limiter à de vagues formules sans contenu) et l'action (qui doit être à la hauteur de l'attaque portée par le gouvernement)... A la différence de ce que prétendent les dirigeants de la CGT, le « rassemblement » ne peut se faire sur la base d'une addition de sigles sans véritables revendications avec des positions contradictoires des uns et des autres. Dans ce cas, ce n'est pas l'unité d'action, mais une association d'organisations dont les objectifs ne se situent pas sur le terrain du combat pour les revendications et des moyens pour les obtenir. Chaque organisation est, bien entendu, libre de ses positions et il appartient aux travailleurs de se forger leurs convictions. **FORCE OUVRIERE** a proposé aux autres organisations un appel commun à 24 heures de grève interprofessionnelle franche, public et privé. Assumant ses prises de position et soulignant que l'avant projet de loi devrait être connu vers la mi-juin, la Commission Exécutive de FORCE OUVRIERE décide d'appeler le 15 juin à une journée de grève interprofessionnelle avec manifestation à PARIS. Elle demande à toutes ses structures de tout mettre en œuvre pour la réussite de cette initiative et lance un appel en ce sens à l'ensemble des salariés et à leurs organisations. Un bref point de la préparation de la journée de grève et de manifestation nationale du mardi 15 juin.

81 inscrits de 15 syndicats ont répondu, c'est un bon début mais loin encore de l'expression du ras le bol entendu lors des réunions. Il nous faut donc connaître le plus précisément possible à la fois le nombre de manifestants potentiels et le montant du soutien tant des syndicats que des travailleurs pour à la manif.

Faites nous donc parvenir le plus rapidement possible le bon d'inscription-souscription (envoyé par mail et publié dans ce numéro spécial)

Il s'agit de la mobilisation générale de tous nos syndicats, de tous nos délégués syndicaux, de tous nos élus du personnel, de tous nos élus dans les CE, de tous nos administrateurs, de tous nos adhérents et sympathisants. Personne ne doit manquer à l'appel.

Il nous faut amplifier la mobilisation pour répondre à l'appel confédéral. Vos fédérations respectives ont dû vous faire parvenir les appels. N'hésitez pas à contacter l'UD pour vos diffusions.

La grève sera effective dans l'enseignement primaire, le secondaire, les Finances, AMA, Amisep, AFPA, Pole emploi, Louisiane, Stalaven, Maif, équipement, les chômeurs, les comités d'entraides, les hôpitaux, les territoriaux, AFTAM, etc.) **Continuez à vous inscrire pour la manifestation, continuez à préparer la grève, continuez à discuter avec vos collègues.**

St Brieuc, le 21 mai 2010, Eric Le Courtois, Secrétaire Général

Déclaration Le 1er avril, la **CGTFO** déclare qu'elle « **ne laissera pas voter une réforme des retraites contraire aux intérêts des salariés du public comme du privé sans appeler à la mobilisation de toute la classe ouvrière.** »

Adresse aux autres organisations syndicales

Le 7 avril, Le secrétaire général de FO, J.-C. Mailly, écrit aux responsables des Confédérations et Fédérations syndicales : « *nous considérons, compte tenu des expériences passées, que **les manifestations à répétition ne sont pas un gage d'efficacité**, y compris quand le 19 mars 2009 trois millions de manifestants étaient descendus dans les rues.*

*C'est pourquoi je te propose **un appel commun à 24 heures de grève interprofessionnelle**, au moment opportun. Réussie, une telle initiative placerait le gouvernement dans une situation délicate : **ne pas répondre aux attentes alors que le pays aurait été « bloqué » pendant 24 heures serait, pour lui, prendre un risque important.** Je considère qu'une telle initiative lancée solennellement par les secrétaires généraux ou présidents des organisations syndicales serait facteur d'espoir et de force pour les salariés.* » (Extrait)

Réponses de la CGT et de SUD

Le 10 avril, Annick Coupé (SUD-Solidaires) répond : « *Nous sommes partants pour un mouvement de grève interprofessionnel, notamment sur la question des retraites...* » mais elle considère que le cadre de la prise de décision est l'intersyndicale nationale...laquelle intersyndicale se cantonne donc depuis 3 mois, dans le plus grand flou revendicatif, à des journées d'action à répétition, en revendiquant une « réforme » !**Le 12 avril**, Bernard Thibault, Secrétaire général de la CGT, élude la question de la grève interprofessionnelle et conclut par son « *attachement au syndicalisme rassemblé* », c'est à dire à l'alliance avec la CFDT, collaboratrice du gouvernement dans tous les coups portés aux retraites en 1995, 2003, 2007-2008 !Aucune réponse des dirigeants des autres organisations (FSU, UNSA, CFDT, CFTC, CGC).

FO, syndicat libre et indépendant, appelle à la grève et à la manifestation nationale Le 4 mai, face à l'urgence de la situation, FO décide d'appeler à la grève interprofessionnelle, avec manifestation nationale à Paris, le 15 juin, une initiative qui s'adresse à tous les travailleurs et à leurs organisations.

Appel des autres organisations syndicales à une journée différente **Le 6 mai**, l'intersyndicale nationale (sans FO) appelle à une nouvelle « *journée nationale de mobilisation... donnant lieu à des grèves et des manifestations* » le 27 mai, sans véritables revendications comme pour le 23 mars dernier. **Que peut craindre le plus le gouvernement : une grève interprofessionnelle bloquant le pays ou une énième journée d'action avec des grèves locales, de durées diverses (2 h, une demi-journée, une journée) ?**

Le 7 mai, présentant à ses structures syndicales l'appel à la journée du 27 mai, l'un des secrétaires généraux de l'une des 5 organisations signataires a écrit : « **Chacun a jugé par ailleurs que cette décision du 27 mai se suffisait à elle-même en guise de réponse à la journée de juin proposée par FO.** »

Voici, exprimé tout haut, l'unique but de l'appel à cette journée du 27 mai.

Pour satisfaire les marchés financiers qui exigent de diminuer les salaires et donc la part de ceux-ci consacrée (sous forme de cotisations) aux retraites, ils ont pensé à tout ! Ils savent qu'en nous contraignant à travailler plus longtemps, non seulement ils nous verseront nos retraites plus tard mais aussi qu'ils cesseront de les verser plus tôt, car cela réduira notre espérance de vie.

Une très sérieuse étude américaine (1) sur l'espérance de vie dans plusieurs grands groupes comme Boeing, Lucent... démontre que lorsque les salariés partaient à la retraite à 55 ans ils vivaient en moyenne jusqu'à 83 ans, quand ils sont partis à 60 ans ils vivaient jusqu'à 76 ans et depuis que la retraite est à 65 ans ils ne vivent plus que jusqu'à 67 ans !

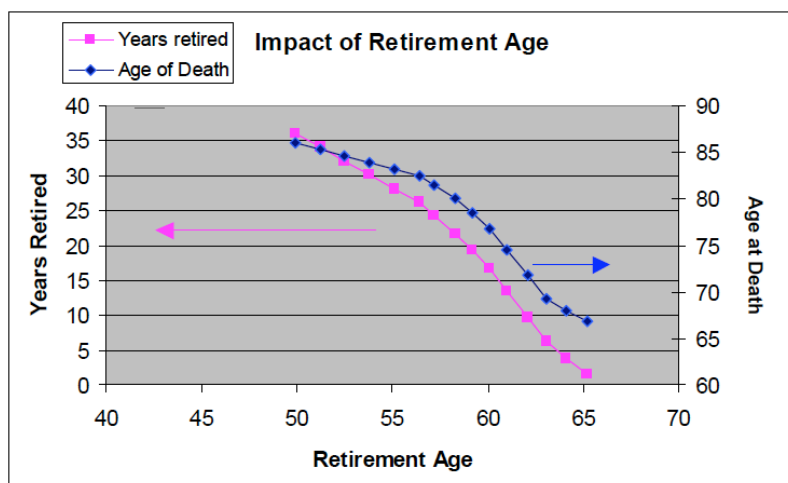
L'auteur écrit en particulier : « **Une importante conclusion de cette étude est que pour chaque année de travail au-delà de 55 ans on perd en moyenne 2 ans d'espérance de vie.** ».

L'allongement de l'espérance de vie est un acquis de l'humanité. Il résulte non seulement des progrès de la nutrition, de la médecine, mais aussi de la diminution du nombre d'années travaillées.

D'aucuns nous expliquent qu'il faut bien « tenir compte » de l'allongement de l'espérance de vie et accepter de débattre d'une réforme du système de retraites... **Pour Force Ouvrière, il n'est pas question d'accepter de « tenir compte » de ce paramètre** pour accepter un quelconque allongement de la durée de cotisation ou un recul de l'âge de départ, car ce serait c'est accepter d'augmenter le travail pour réduire la durée de vie !

Extrait de Liaisons Syndicales du SNUDI FO 22

(1) « Optimum Strategies for Creativity and Longevity » by Sing Lin, Ph.D, cité par l'Inspection du travail et des mines du Luxembourg.



Départ à la retraite	Age moyen à la mort
49,9	86,0
55,1	83,2
60,1	76,8
65,2	66,8

En nous obligeant à travailler jusqu'à 65 ans au lieu de 60, ils nous retirent 10 années de vie et gagnent 15 ans de cotisations !

Augmenter le nombre d'années de travail, c'est diminuer l'espérance de vie !

D'autres études ont montré que l'âge moyen de « l'espérance de vie en bonne santé » s'établit à **63,1 ans pour les hommes et 64,2 ans pour les femmes (c'est-à-dire le nombre d'années en bonne santé sans limitation d'activité dans les gestes de la vie quotidienne).**

Les dernières années de travail sont bien celles qui pèsent le plus sur la santé des salariés déjà fatigués. Ceci est confirmé par le fait que si dans plusieurs pays d'Europe, on part plus tard à la retraite, il y a un transfert vers l'invalidité, qui représente environ 14% des dépenses de prestations sociales en Suède et au Danemark, 13% en Finlande contre 6% en France.

D'autres études ont été publiées vont dans le sens de celle que nous vous présentons ci-dessus.

Elles sont connues de tous !

Nous laissons nos lecteurs juges de ce passage d'un projet de résolution de la CFDT pour son prochain congrès :

« Les gains d'espérance de vie doivent faire l'objet d'un partage équilibré entre durée de cotisation supplémentaire ouvrant le droit à une retraite à taux plein et temps de retraite supplémentaire. »



Pour nos RETRAITES et celles de nos enfants : Grève et Manifestation Nationale à Paris le Mardi 15 juin 2010

La négociation avec la SNCF avance à grand pas (sous la houlette de Marc HEBERT, SG de l'UD 29 après intervention de la CONF), 790 places dans le TGV sont pré réservées pour les 4 UD de Bretagne. Pour les Côtes d'Armor les places pourraient se répartir ainsi 150 au départ de Saint Briec, 50 au départ de Rennes. Avec la participation de la conf, des fédés et de l'UD le coût aller-retour serait inférieur à 40 euros !

De St Briec Départ 8H05, retour 21H00 ...

De Rennes Départ 9H05, retour vers 20H00, (les horaires restent à confirmer).

Pour réussir cette grève et la manifestation à Paris, nous sollicitons non seulement ceux qui participeront à la manifestation, mais bien évidemment tous les adhérents qui ne peuvent venir, tous les sympathisants, et tous les non syndiqués qui veulent soutenir notre démarche.

Chaque syndicat peut également aider avec sa trésorerie propre et l'UD, apportera comme toujours sa contribution en payant les sommes qui n'auront pu être levées. Mais, année de congrès oblige et possibilité d'autres manifestations à Paris à l'automne en prévision, plus les sommes collectées approcheront du coût réel, mieux ce sera pour la suite du combat.

Le bureau du 27 mai tranchera définitivement sur le moyen de transport retenu en fonction des possibilités financières et militant(e)s pré inscrit(e)s.

Nous avons reçu en masse le quatre pages confédérales encarté dans le dernier n° de FO Hebdo, il a été entièrement distribué (nous avons demandé d'être réapprovisionné) .

Les tracts de l'UD sont à nouveau disponibles sur demande à l'UD : nous venons de recevoir du papier supplémentaire (plus de 6000 distributions).

Des bons de soutien cartonnés nous sont parvenus de la Confédération et peuvent servir de support à la collecte financière....

.....

Manifestation nationale du 15 juin à Paris :

Participation / soutien (A/R en TGV)

Syndicat de :..... Objectif de Participants :.....

Somme qu'il est possible de lever :.....

Je participe à la manifestation à Paris

Nom.....Prénom.....Tel :.....Email :.....

Je soutiens financièrement la manifestation :

Nom.....Prénom.....Tel :.....Email :.....

5 €-10 €-15 €- 25 € autre...€ (chèque à l'ordre de l'UD FO 22) ; A retourner le plus rapidement à l'UD.